



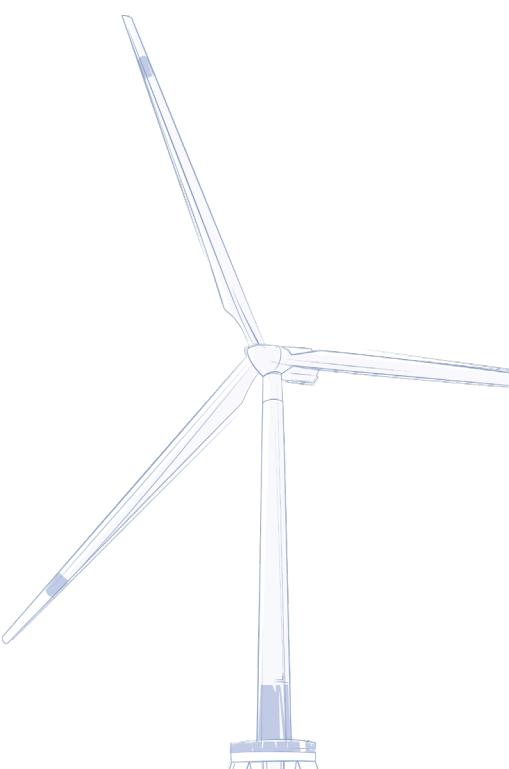
# PROJET DE PARC ÉOLIEN EN MER MANCHE NORMANDIE

CONCERTATION CONTINUE  
BILAN ANNUEL  
MARS 2023 - AVRIL 2024



<b>PARTIE 1 : PREAMBULE .....</b>	<b>3</b>
I. L'essentiel du projet Manche Normandie.....	3
II. De 2019 à 2020 : le débat public sur l'éolien en mer en Normandie.....	5
Les recommandations de la CPDP à l'issue du débat.....	6
III. De 2021 à 2022 : la concertation continue post-débat public sur le projet de parc en zone « Centre Manche » et son raccordement.....	6
A. Les engagements de l'Etat post débat-public .....	6
B. La nomination des garants pour suivre la concertation continue .....	7
C. La concertation continue assurée par la DREAL .....	7
D. Les préconisations des garants pour la suite de la concertation.....	8
IV. Depuis 2023 : désignation du maître d'ouvrage du parc éolien et poursuite de la concertation continue .....	8
A. La désignation d'un lauréat déjà présent sur le territoire .....	8
B. Les engagements pris par la société EMMN pour la suite de la concertation continue.	9
<b>PARTIE 2 : LE DISPOSITIF DE CONCERTATION CONTINUE POST-DEBAT PUBLIC POUR LA PERIODE MARS 2023 – AVRIL 2024 .....</b>	<b>11</b>
I. Les démarches à destination du grand public .....	11
A. Des rencontres pour informer et échanger sur le projet dans son ensemble.....	11
<i>Une réunion publique pour accompagner la transition de maîtrise d'ouvrage .....</i>	<i>11</i>
<i>La tenue de permanences d'information.....</i>	<i>13</i>
<i>Des stands sur les événements locaux en région Normandie.....</i>	<i>17</i>
B. Des rencontres pour approfondir des thématiques spécifiques .....	20
<i>Les enjeux socio-économiques .....</i>	<i>20</i>
<i>Les enjeux maritimes .....</i>	<i>22</i>
II. Les démarches à destination d'acteurs spécifiques : la construction d'une relation partenariale avec le territoire .....	23
A. La prise en compte des enjeux socio-économiques .....	24
B. La prise en compte des enjeux liés à la pêche professionnelle .....	25
C. La prise en compte des enjeux liés au paysage, au patrimoine et à la biodiversité.....	26
D. La prise en compte des enjeux liés au trafic maritime et aux usages de la mer .....	26
E. La poursuite d'un dialogue privilégié avec les élus locaux .....	26
F. L'association Eolarge, interlocutrice d'EMMN à l'échelle locale.....	26
III. Les dispositifs de communication et d'information .....	27
A. Le site Internet du projet.....	27

B.	Le site Internet de présentation des simulations paysagères.....	28
C.	La plateforme participative.....	29
D.	Une présence sur les réseaux sociaux par le biais d'EDF Renouvelables .....	31
E.	La presse et les municipalités locales comme relais d'information .....	31
<b>IV.</b>	<b>La première session plénière de l'Instance de Concertation et de Suivi (ICS), lieu de dialogue privilégié organisé par l'Etat.....</b>	<b>32</b>
<b>PARTIE 3 : LES CONCLUSIONS ET ENSEIGNEMENTS DE LA PREMIERE ANNEE DE CONCERTATION MENEE PAR EMMN ET LES SUITES ENVISAGEES .....</b>		<b>34</b>
I.	Eoliennes en Mer Manche Normandie, un acteur engagé sur le territoire dès la phase d'appel d'offres .....	34
II.	Un nouvel enjeu : préparer le dépôt de la demande d'Autorisation.....	35
III.	L'articulation entre les différents dispositifs de concertation, sous autorité de l'Etat et dans le cadre de la concertation continue sous l'égide de la CNDP .....	35
<b>PARTIE 4 : SYNTHESE DES DISPOSITIFS MIS EN PLACE ET ENGAGEMENTS A VENIR .....</b>		<b>37</b>
<b>PARTIE 5 : RETOUR SUR LES PRECONISATIONS DES GARANTS .....</b>		<b>39</b>
<b>Table des illustrations.....</b>		<b>42</b>



## PARTIE 1 : PREAMBULE

*En mars 2023, la ministre de la transition énergétique a désigné la société Eoliennes en Mer Manche Normandie (EMMN) lauréate de la procédure de mise en concurrence avec dialogue concurrentiel n°1/2020 organisée par l'Etat (également désignée « Appel d'Offres éolien en mer n°4 » ou « AO4 ») portant sur des installations éoliennes de production d'électricité en mer dans une zone au large de la Normandie.*

*Ce bilan annuel de la concertation continue présente les actions menées par EMMN, maître d'ouvrage du parc éolien en mer Manche Normandie (également appelé Centre Manche 1), en matière de concertation et d'information du public, ainsi que les enseignements issus des différents dispositifs mis en œuvre. Ce bilan porte sur la première année de développement du projet par EMMN, soit sur la période allant de mars 2023 (désignation d'EMMN comme lauréat de l'AO4) à avril 2024, et présente plus particulièrement les actions menées par EMMN dans le cadre du développement du parc éolien en mer Manche Normandie, étant précisé que les ouvrages de raccordement (de la mer à la terre, poste électrique en mer inclus) sont sous la maîtrise d'ouvrage de RTE (Réseau de transport d'électricité).*

### I. L'essentiel du projet Manche Normandie

Le projet de parc éolien en mer Manche Normandie, d'une capacité comprise entre 1000 et 1050 MW, produira l'équivalent de la consommation annuelle d'environ 1,5 million de personnes (ou 800 000 foyers), soit près de la moitié de la population de la Région Normandie. Il contribuera ainsi à l'atteinte des objectifs français de neutralité carbone à l'horizon 2050. Le projet de parc éolien en mer Manche Normandie comptera au maximum 47 éoliennes, sur une zone de 183 km<sup>2</sup>, située à plus de 32 km des côtes normandes les plus proches (c'est-à-dire du Val de Saire, au nord-est du Cotentin). Au regard de sa distance à la côte, le projet se situe en ZEE (Zone Economique Exclusive), une première en France.



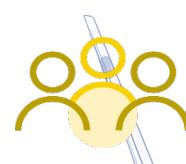
**1,05 GW de capacité (1050 MW)**



**47 éoliennes maximum**



**A plus de 32 km des côtes normandes**



**1,5 million d'habitants**

A l'est du projet éolien en mer Manche Normandie (Centre Manche 1), une autre zone est envisagée pour un projet éolien en mer (dit « Centre Manche 2 »), sur laquelle l'Etat organise



le huitième appel d'offres national sur l'éolien en mer (dit « AO8 »). Le lauréat du projet Centre Manche 2 n'est pas encore désigné par l'Etat.

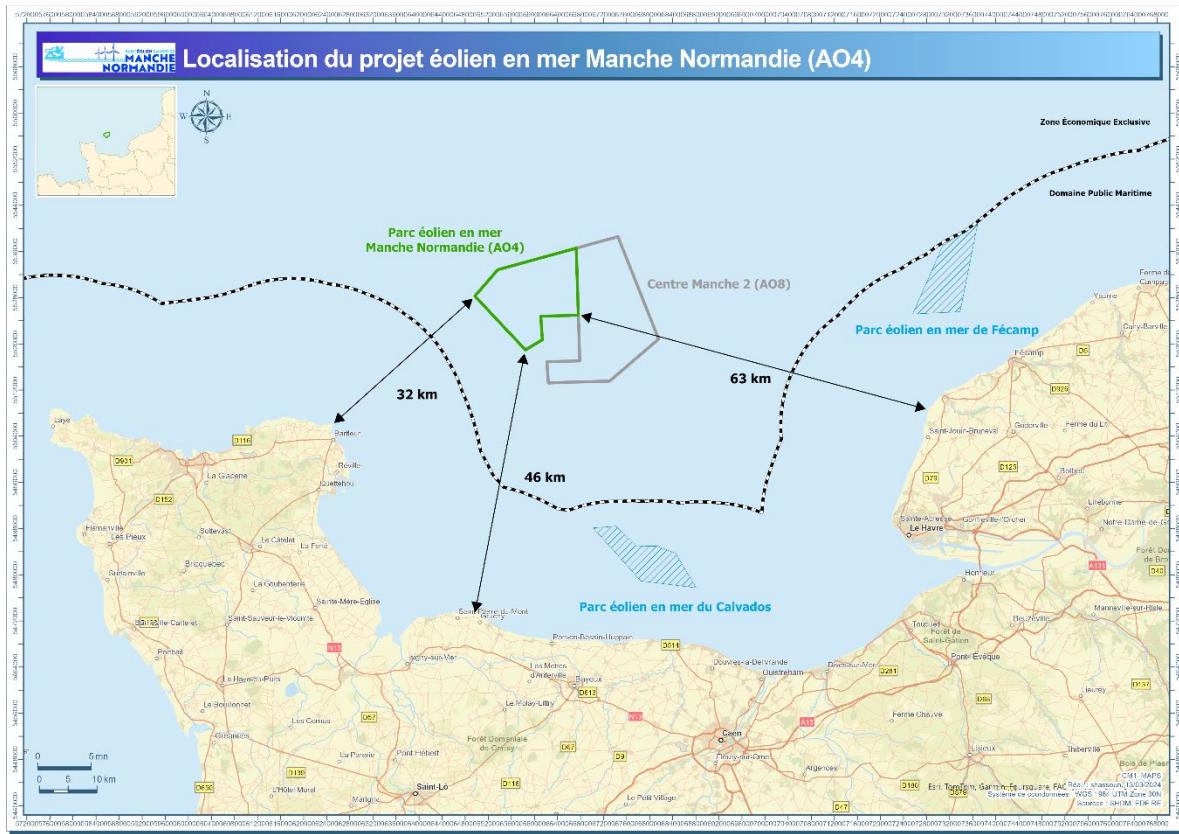


Figure 1 : Carte de localisation de la zone du projet Manche Normandie (en vert ci-dessus)

Le calendrier de développement du projet Manche Normandie comporte 3 phases majeures :



**2023-2027 : la phase de développement** qui comprend l'élaboration du dossier de demande d'Autorisation, incluant une étude d'impact environnemental, dont le dépôt est prévu au premier trimestre 2025. Le dossier de demande d'Autorisation, fondé notamment sur l'étude d'impact environnemental réalisée en concertation avec les acteurs du territoire et des bureaux d'études spécialisés, sera ensuite instruit par les services de l'État sous l'autorité du préfet maritime qui aura la compétence pour délivrer cette Autorisation ;

**2028-2032 : la phase de construction** qui se caractérise principalement par l'installation de fondations sous-marines adaptées sur lesquelles seront installées les éoliennes en mer. Celles-ci seront raccordées entre elles par des câbles électriques sous-marins reliés à un poste électrique en mer à partir duquel RTE réalisera le raccordement jusqu'à la terre et au réseau national ;

**A partir de 2032 : la phase d'exploitation** qui est prévue pour une durée d'environ 30 ans et à l'issue de laquelle la société EMMN assurera le démantèlement en intégralité du parc et le recyclage des éoliennes.

## II. De 2019 à 2020 : le débat public sur l'éolien en mer en Normandie

La concertation continue menée par Eoliennes en Mer Manche Normandie de mars 2023 à avril 2024 s'inscrit dans la continuité des démarches de concertation menées par différents acteurs, notamment l'Etat, la commission nationale du débat public (CNDP) et RTE. Depuis 2019, date à laquelle a été lancé un débat public sur l'éolien en mer en Normandie, ces actions ont constitué les bases du projet Manche Normandie et constituent un riche historique pour EMMN. La CNDP a été saisie en mars 2019 par le ministère de la Transition Écologique et Solidaire lors de l'identification d'une ou de plusieurs zones sur lesquelles porteraient des procédures de mise en concurrence pour de futurs parcs éoliens en mer et leurs raccordements au sein d'un espace maritime de 10 500 km<sup>2</sup> au large de la Normandie. La CNDP a décidé le 3 avril 2019 d'organiser un débat public.

En raison des exigences sanitaires, le débat public s'est déroulé en deux phases :

- Un parcours de connaissance du 15 novembre 2019 au 12 mars 2020,
- Une phase de construction et de proposition de localisations et de recommandations aux maîtres d'ouvrages, l'État et RTE, du 15 juin 2020 au 19 août 2020 avec une interruption de 3 mois du fait de la crise sanitaire.

Malgré un contexte peu propice, le public s'est particulièrement mobilisé pour s'informer et/ou participer : 18 325 visiteurs uniques du site Internet, 13 440 vues de la vidéo de présentation du débat, 3 040 abonnés à la newsletter, plus de 5 600 participants et contributeurs. Cette mobilisation a été bien supérieure à celle observée sur les 7 précédents débats publics organisés par la CNDP sur des projets de parcs éoliens en mer, sans doute en raison des objectifs attendus de cette procédure mais également de la grande diversité d'outils utilisés par la Commission Particulière du Débat Public (CPDP).

La CPDP, désignée pour assurer l'organisation du débat, a présenté son compte-rendu<sup>1</sup> le 19 octobre 2020, accompagné du bilan<sup>2</sup> du débat public établi par la Présidente de la CNDP.

---

<sup>1</sup> <https://eolmernormandie.debatpublic.fr/images/documents/EolMerNormandie-compte-rendu.pdf>

<sup>2</sup> <https://eolmernormandie.debatpublic.fr/images/documents/EolMerNormandie-bilan.pdf>

## Les recommandations de la CPDP à l'issue du débat

La question de l'opportunité de la politique énergétique nationale a été largement abordée au cours du débat, avec de nombreux avis et questions. La CPDP a retranscrit ces préoccupations, en demandant notamment à l'Etat, alors maître d'ouvrage :

- La mise à disposition du public d'un bilan écologique complet, intégrant toutes les sources de production d'électricité, nucléaire compris et dépassant le seul bilan net du carbone ;
- La mise à disposition du public d'un bilan économique net, intégrant lui aussi toutes les sources, nucléaire compris, à cycles économiques équivalents ;
- Un complément au dossier du maître d'ouvrage sur la dépendance de la France en matière de matériaux, de conception et d'exploitation de futurs parcs.

L'opportunité de construire un nouveau parc au large de la Normandie a été abordée par le public au travers de la question de sa localisation.

Bien que ces recommandations s'appliquaient à l'Etat en tant que maître d'ouvrage, EMMN a veillé à s'inscrire dans la continuité de ces actions.

### III. De 2021 à 2022 : la concertation continue post-débat public sur le projet de parc en zone « Centre Manche » et son raccordement

#### A. Les engagements de l'Etat post débat-public

Le 4 décembre 2020, la ministre de la transition écologique a, au vu des conclusions du débat public, annoncé la poursuite du projet de parc éolien en mer au large de la Normandie<sup>3</sup>. La décision ministérielle a notamment identifié une zone de 500 km<sup>2</sup> dite « Centre Manche ». La zone retenue pour la quatrième procédure de mise en concurrence (AO4), « Centre Manche 1 », est de 183 km<sup>2</sup>, sur la partie ouest de la zone globale « Centre Manche » (cf. Figure 1). Les démarches de concertation et les études environnementales sont menées en parallèle, impliquant les parties prenantes et le suivi scientifique du projet. Enfin, l'Etat s'est engagé à continuer d'assurer la participation du public et plus généralement à améliorer la visibilité du développement éolien en mer.

Le 19 janvier 2021, l'Etat, maître d'ouvrage, a rendu publique une réponse détaillée aux attentes et recommandations de la CNDP dans un rapport dédié<sup>4</sup>.

<sup>3</sup> <https://eolmernormandie.debatpublic.fr/images/documents/decision-AO4-Normandie.pdf>

<sup>4</sup> <https://eolmernormandie.debatpublic.fr/images/documents/EolMerNormandie-rapport-post-debat.pdf>

## B. La nomination des garants pour suivre la concertation continue

En janvier 2021, quelques jours après le lancement de la procédure de mise en concurrence de l'AO4, la CNDP a annoncé le lancement de la concertation post-débat public sur le projet « Centre Manche 1 » et a nommé ses deux garants : Messieurs Dominique Pacory et Jean Trarieux. Ils ont été nommés afin de veiller à la bonne information et à la participation du public au processus de développement du projet jusqu'à la consultation publique (participation du public par voie électronique) qui sera organisée dans le cadre l'instruction de la demande d'Autorisation relative au projet.

L'article L. 121-14 du code de l'environnement prévoit que « Après un débat public ou une concertation préalable décidée par la Commission nationale du débat public, elle désigne un garant chargé de veiller à la bonne information et à la participation du public jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique. La Commission détermine les conditions dans lesquelles le garant et le maître d'ouvrage ou la personne publique responsable la tiennent informée. Elle assure, si nécessaire, la publication de rapports intermédiaires. Le rapport final du garant est rendu public ». C'est dans ce cadre que la concertation continue a débuté en début d'année 2021.

## C. La concertation continue assurée par la DREAL

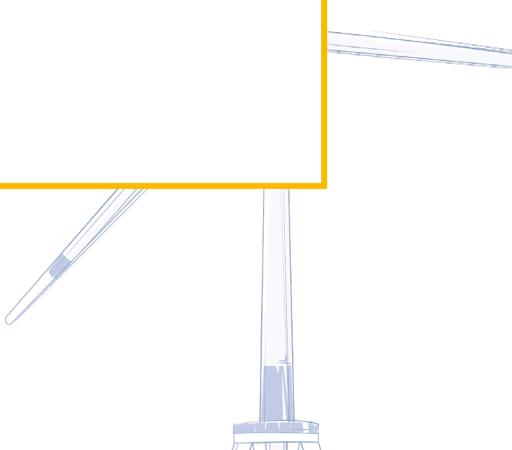
En attendant la désignation du lauréat sur le quatrième appel d'offres (AO4), la concertation continue post-débat public a été assurée par les services de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) au nom de l'Etat.

Durant cette année de développement qui a permis d'affiner les contours de la zone « Centre Manche 1 » et de lancer des études de terrain, la DREAL s'est attachée à poursuivre la concertation avec le territoire et les acteurs du monde marin, en veillant notamment au respect des engagements pris par l'État en matière de concertation.



### 2021 en chiffres

- 1 réunion publique d'information générale
- 4 Newsletters
- 2 réunions avec les candidats privés
- 10 réunions de travail et ateliers relatifs aux études
- 5 notices d'information des usagers de la mer
- Près de 650 personnes participant aux réunions et travaux
- 1 page Internet dédiée au projet



## D. Les préconisations des garants pour la suite de la concertation

Le 30 juin 2022, la CNDP a remis le 1<sup>er</sup> rapport intermédiaire de la concertation continue des garants<sup>5</sup>, couvrant la période du 27 janvier 2021 au 30 juin 2022. Ce rapport fait notamment un état des lieux du suivi des engagements post-débat public du porteur de projet, et émet des préconisations pour la suite de la concertation, en particulier sur les enjeux et thématiques suivants :

- Enjeux :
  - Informer et mobiliser le public,
  - Dialoguer avec le territoire (notamment via des instances de concertation spécifiques),
  - Accompagner la transition de maîtrise d'ouvrage (DREAL vers lauréat AO4).
- Thématiques :
  - Pêche professionnelle,
  - Paysage et patrimoine,
  - Biodiversité,
  - Trafic maritime et usages de la mer,
  - Socio-économie.

Le 31 août 2023, les garants de la CNDP ont publié leur 2<sup>ème</sup> rapport intermédiaire de la concertation continue<sup>6</sup>. La partie 5 du présent bilan reprend les principales préconisations applicables à EMMN et les actions mises en œuvre par le porteur de projet pour y répondre.

## IV. Depuis 2023 : désignation du maître d'ouvrage du parc éolien et poursuite de la concertation continue

### A. La désignation d'un lauréat déjà présent sur le territoire

En mars 2023, le groupement Éoliennes en Mer Manche Normandie (EMMN) a été désigné lauréat du quatrième appel d'offres éolien en mer (AO4) organisé par l'État français pour l'installation d'éoliennes sur la zone « Centre Manche 1 ». Il est composé d'EDF Renouvelables et de Maple Power. EDF Renouvelables, avec ses partenaires, est d'ores et déjà un acteur de premier plan dans le développement éolien en mer en France et en

---

<sup>5</sup> <https://www.eoliennesenmer.fr/sites/eoliennesenmer/files/inline-files/1%20er%20bilan%20de%20la%20concertation%20continue%20projet%20%C3%A9olien%20Centre%20Manche%201%20-%20AO4%20-.pdf>

<sup>6</sup> <https://www.eoliennesenmer.fr/sites/eoliennesenmer/files/inline-files/2%20eme%20bilan%20concertation%20continue%20AO4.pdf>

Normandie, avec notamment la conduite des parcs éoliens en mer de Fécamp (76) et du Calvados (14).

Dès la phase d'appel d'offres, EMMN a entrepris de nombreuses actions sur le territoire, en particulier dans le Cotentin, pour construire une offre qui puisse prendre en compte les enjeux et préoccupations des acteurs locaux et permettre au projet de devenir une opportunité pour le territoire en matière de retombées socio-économiques. EMMN a ainsi constitué une offre robuste et aboutie, notamment vis-à-vis des enjeux portuaires, industriels, d'emploi, de formation, d'insertion ou encore d'environnement. Enfin, la société EMMN a dû intégrer certaines spécifications du Cahier des Charges de l'AO4 dans ses engagements.



## Principaux engagements de l'offre de EMMN

- 10% des prestations d'études et d'installation confiées à des PME
- 6% des prestations d'entretien, maintenance et d'exploitation confiées à des PME
- 5% du volume total des heures travaillées à des personnes éloignées de l'emploi ou en apprentissage
- 10 millions d'euros dédiés aux actions territoriales
- 75 millions d'euros dédiés à l'environnement (mesures ERC-S et Fonds Biodiversité)
- 10 millions d'euros en montage participatif
- Installation d'une équipe locale à Cherbourg-en-Cotentin

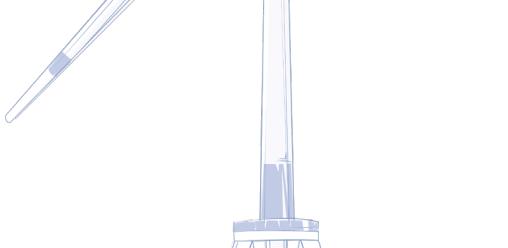
## B. Les engagements pris par la société EMMN pour la suite de la concertation continue

Dès sa désignation en tant que lauréat de l'AO4, l'équipe projet d'EMMN s'est mobilisée pour assurer la continuité de la concertation sur le projet de parc éolien, par la mise en place de dispositifs tenant compte des enseignements du débat public et des actions déjà réalisées. Son engagement se concrétise par des actions sur le territoire, allant d'événements locaux à forte mobilisation, à l'organisation de permanences dédiées au grand public. EMMN s'engage également à concrétiser de nombreux partenariats avec les acteurs du territoire (associations, acteurs socio-économiques, etc.) et démontre ainsi sa volonté de renforcer son lien avec l'ensemble des parties prenantes locales, population incluse, et d'agir de manière concrète et transparente pour le territoire.



## **Zoom : les grandes étapes de la concertation, du débat public préalable à la première réunion publique d'EMMN**

- 21 mars 2019 : saisie de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) par le ministère de la Transition Ecologique et Solidaire
- 15 novembre 2019 au 19 août 2020 : débat public sur l'éolien en mer en Normandie
- 19 octobre 2020 : publication du bilan de ce débat public par la Commission Particulière en charge du Débat Public (CPDP)
- 04 décembre 2020 : publication de la décision de la Ministre en réponse au bilan du débat public
- 15 janvier 2021 : lancement de la procédure de mise en concurrence de l'AO4
- 27 janvier 2021 : début de la concertation post-débat public (concertation continue), sous l'égide des garants Dominique Pacory et Jean Trarieux
- 26 avril 2021 : ouverture du dialogue concurrentiel. Les six candidats énergéticiens qui y participent ont été présélectionnés par l'Etat, après avis de la Commission de Régulation de l'Energie (CRE)
- 23 septembre 2022 : publication de la version définitive du Cahier des Charges de l'AO4 sur le site de la CRE
- 30 juin 2022 : publication du 1er rapport intermédiaire des garants de la concertation continue
- 24 mars 2023 : désignation d'EMMN en tant que lauréat de l'AO4 après analyse des candidatures par la CRE
- 31 août 2023 : publication du 2<sup>ème</sup> rapport intermédiaire de la concertation continue établi par les garants de la CNDP
- 22 septembre 2023 : réunion publique réunissant la DREAL, EMMN, RTE et les garants de la CNDP, permettant de faire un point d'étape général sur le projet, et une passation officielle de maîtrise d'ouvrage entre l'Etat et EMMN concernant le parc éolien en mer Manche Normandie.



## PARTIE 2 : LE DISPOSITIF DE CONCERTATION CONTINUE POST-DEBAT PUBLIC POUR LA PERIODE MARS 2023 – AVRIL 2024

*Cette première année de concertation menée par Eoliennes en Mer Manche Normandie (EMMN), suite à sa désignation en tant que lauréat de l'AO4, a principalement été marquée par la passation d'un maître d'ouvrage à l'autre (de la DREAL à EMMN), par l'ancrage du projet sur le territoire et par le lancement de l'étude d'impact environnemental. Dans ce cadre, EMMN a poursuivi le dialogue avec le territoire pour identifier les attentes et points d'attention à prendre en compte, et pour mobiliser l'expertise et les ressources locales afin d'enrichir le projet. Ainsi, dans le prolongement de la concertation continue post-débat public menée par la DREAL et des premiers travaux de l'équipe projet en phase d'appel d'offres, l'objectif a été de s'adresser à la fois au grand public mais aussi à des acteurs spécifiques. Cela s'est traduit par la mise en place de modalités d'information et de dialogue sur l'ensemble du périmètre du territoire impliqué dans le développement du projet.*

### I. Les démarches à destination du grand public

Plusieurs dispositifs ont été mis en place afin d'impliquer le public et les acteurs du territoire pour recueillir leurs attentes et contributions sur le projet. C'est dans ce cadre qu'ont été notamment organisées une réunion publique, des permanences d'information du public, de nombreuses participations à des événements locaux structurants, ou encore des interventions lors d'événements grand public thématiques.

#### A. Des rencontres pour informer et échanger sur le projet dans son ensemble

##### ***Une réunion publique pour accompagner la transition de maîtrise d'ouvrage***

Quelques mois après l'annonce du lauréat (mars 2023), une réunion publique a été organisée par la DREAL le vendredi 22 septembre 2023. Elle s'est déroulée de 18h30 à 20h30 à la Gare maritime de Cherbourg-en-Cotentin (salons André Michel) et était consacrée à l'actualité du projet de parc éolien en mer au large de la Normandie en zone Centre Manche 1, en présence de RTE, EMMN et la CNDP.

Cette réunion a permis de matérialiser auprès du public la passation de maîtrise d'ouvrage du parc entre la DREAL (Etat) et EMMN.

Cette réunion s'est déroulée en trois temps de présentation et d'échanges :

1. L'actualité du projet dans la zone Centre Manche 1 par la DREAL Normandie ;
2. La mise en œuvre du parc éolien en zone Centre Manche 1 par EMMN ;

### 3. Le projet de raccordement en zone Centre Manche 1 par RTE.

Au total, une cinquantaine de personnes ont participé à cette réunion publique. Entre chaque temps de présentation commenté par les intervenants présents, les participants ont apporté des remarques et ont posé leurs questions sur les thématiques suivantes :

- **Le développement éolien en Normandie** avec des remarques sur les études ornithologiques réalisées, la production des éoliennes en général, ainsi que des questionnements sur le calendrier de développement des parcs ;
- **Les études de faisabilité du projet éolien** avec des questions sur l'emplacement, le nombre d'éoliennes et leurs fondations ;
- **L'étude d'impact environnemental du projet éolien** avec des questions sur les impacts cumulés des différents parcs, sur le calendrier des études, sur les impacts des fondations ;
- **Les mesures et retombées financières** avec des questions sur le montant du projet dédié à l'environnement, la redistribution du montant dédié aux mesures territoriales, sur la méthodologie réalisée pour mesurer l'impact socio-économique sur la pêche, ainsi que sur la provision financière prévue pour le démantèlement du parc ;
- **La production du parc** avec des questions sur la production du parc et les impacts de l'intermittence sur l'approvisionnement en électricité, ainsi que sur le facteur de charge d'un parc éolien en mer ;
- **Le raccordement du parc** avec des questions sur les caractéristiques du courant et de ses transformations successives ainsi que sur les études environnementales réalisées.

Cette réunion s'est déroulée dans un climat apaisé avec des échanges constructifs. L'équipe du parc éolien Manche Normandie a pu être officiellement identifiée par le grand public.



Figure 2 : Réunion publique du 22 septembre 2023 à Cherbourg-en-Cotentin



### ***La tenue de permanences d'information***

L'équipe projet d'EMMN a tenu 14 permanences d'information entre mars 2023 et avril 2024. Ces permanences d'information ont pour but d'informer sur le projet et de recueillir les avis et les questions du grand public :

**Du 6 septembre au 8 novembre 2023**, l'équipe projet était présente à plusieurs reprises à la Cité de la mer à Cherbourg-en-Cotentin de 10h à 17h. Au total 8 permanences ont été réalisées (6, 13, 20 et 27 septembre ; 4, 11 et 25 octobre ainsi que le 8 novembre). Le stand se trouvait dans la grande nef d'accueil en accès gratuit.



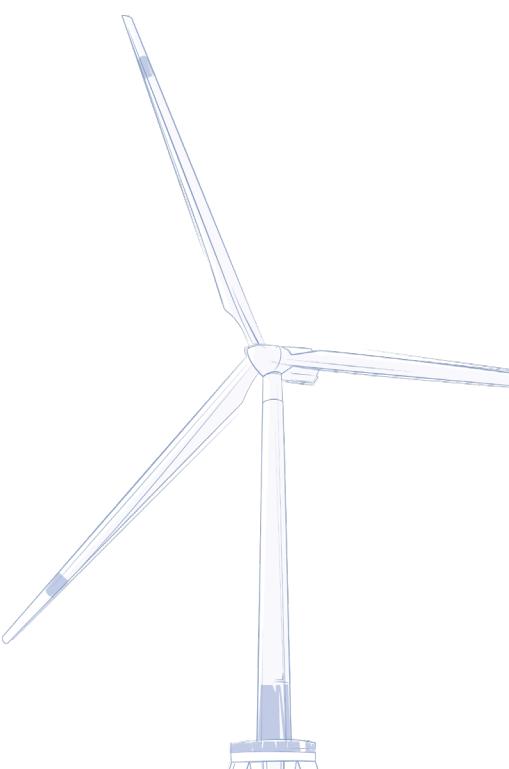
*Figure 3 : Permanence d'information à la Cité de la mer à Cherbourg-en-Cotentin*

**Le 1er octobre 2023**, dans le cadre du forum Grand Océan 2023, l'équipe projet a tenu un stand d'information à Omonville-la-Rogue (50). Il est à noter que cette commune se situe sur la pointe nord-ouest du Cotentin (cap de La Hague). La tenue d'un stand d'information a permis d'informer ce territoire qui est apparu moins informé que le territoire du Val de Saire (plus

directement concerné par le projet). Les enjeux énergétiques globaux ont été abordés avec le public, notamment la complémentarité des énergies renouvelables avec la filière nucléaire.



Figure 4 : Stand d'information à Omonville-la-Rogue dans le cadre du Forum Grand Océan 2023



**Le 29 novembre 2023**, l'équipe projet a tenu une permanence d'information à la mairie de Barfleur ;



Figure 5 : Permanence d'information à la mairie de Barfleur le 29 novembre 2023

**Le 6 décembre 2023**, été organisée une permanence d'information à la mairie déléguée de Cherbourg-Octeville ;



Figure 6 : Permanence d'information à la mairie déléguée de Cherbourg-Octeville le 6 décembre 2023

**Le 12 mars 2024** l'équipe projet était présente à la mairie de Réville pour une journée d'information ;

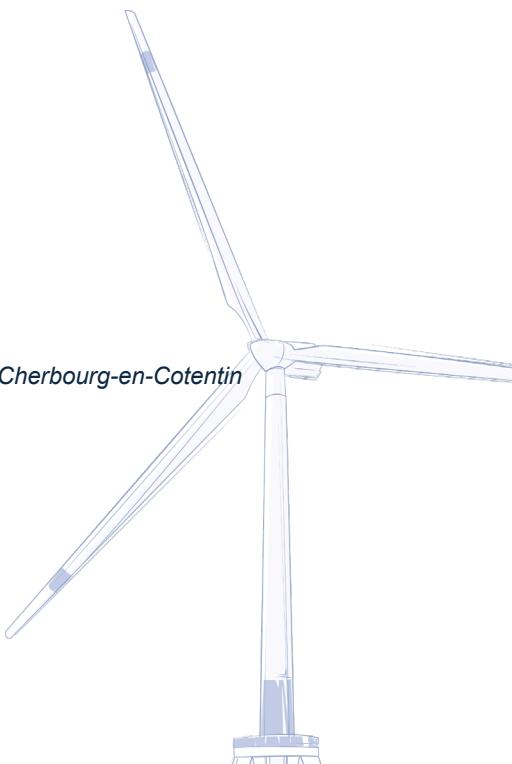


Figure 7 : Permanence d'information à la mairie de Réville le 12 mars 2024

**Le 20 mars 2024**, l'équipe projet était une nouvelle fois présente à la Cité de la mer à Cherbourg-en-Cotentin, en parallèle de la 5ème édition du forum "Objectif Alternance", organisé par l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM) Manche.



Figure 8 : Permanence d'information du 20 mars 2024 à la Cité de la mer à Cherbourg-en-Cotentin



**Le 24 avril 2024**, une permanence d'information était tenue par l'équipe projet à Saint-Vaast-la-Hougue dans les locaux du Centre Nautique Est Cotentin (CNEC).

Les habitants ont été invités à participer à ces rencontres grâce à des communications faites par des affichages en mairies et dans les commerces, par des annonces municipales via l'application mobile utilisée par plusieurs villes du Cotentin « Panneau Pocket », ou encore par la distribution de flyers dans les commerces. De plus, ces événements ont été relayés dans la presse quotidienne locale, dans les gazettes communales et sur le site Internet du projet ainsi que sur la plateforme participative suite à sa mise en ligne (avril 2024). En outre, une oriflamme avec le logo du parc éolien en mer était disposée en extérieur devant les lieux d'accueil et de la documentation sur le projet était mise à disposition des participants, notamment un carnet de simulations paysagères avec une quinzaine de points de vue sur tout le littoral normand.

Durant ces permanences ouvertes à tous, différentes thématiques ont pu être abordées, à savoir : le planning du projet, les enjeux environnementaux, la sécurité maritime au sein du parc, le fonctionnement du parc ou encore les débouchés professionnels qu'offre le domaine des énergies renouvelables.



Figure 9 : Permanence d'information du 24 avril 2024 à Saint-Vaast-la-Hougue

### **Des stands sur les événements locaux en région Normandie**

Afin d'informer le plus grand nombre et faire connaître le projet et son maître d'ouvrage, EMMN s'est associée à des événements locaux structurants et attractifs, à l'échelle de la région Normandie, où étaient présentes les équipes d'EDF Renouvelables. Chaque stand permettait aux visiteurs de découvrir le projet Manche Normandie à l'aide de kakémonos, de fiches décrivant le projet, des cahiers de simulations paysagères, d'infographies, d'illustrations, de fiches de présentation du métier de technicien de maintenance ou encore de fiches pédagogiques décrivant les différentes énergies renouvelables.

Ces événements ont été relayés sur la page LinkedIn de EDF Renouvelables.

## Participation au village de la Fastnet Race 2023 du 22 au 29 juillet 2023.

L'accueil du Village d'arrivée de la Rolex Fastnet Race à Cherbourg-en-Cotentin a donné lieu à une semaine de festivités auxquelles l'équipe projet d'EMMN a participé par la tenue d'un stand d'information grand public.

Au total ce sont environ 400 personnes qui sont venues échanger avec l'équipe projet et le stand d'information a été vu par un nombre bien plus important de promeneurs. La plupart des visiteurs sur le stand était des habitants de Cherbourg-en-Cotentin, de l'Agglomération du Cotentin ou du département de la Manche, tandis que les autres étaient résidents du Calvados et d'au-delà (touristes français ou étrangers). Il est estimé qu'environ 50% des personnes avec qui le dialogue a eu lieu avaient connaissance des projets éoliens en mer normands, et en particulier du projet de parc éolien en mer Manche Normandie. EMMN a donc contribué dans le cadre de cet événement à augmenter la proportion du public informée par le projet.

Les thèmes les plus abordés étaient :

- Le calendrier de développement des différents parcs et leurs implantations, y compris pour le projet Manche Normandie. Il est à noter que les mâts du parc éolien en mer de Fécamp étant visibles sur le port de Cherbourg-en-Cotentin (avant leur transport sur le site de Fécamp), les visiteurs pouvaient penser à tort que ces mâts étaient fabriqués pour le projet de parc éolien en mer Manche Normandie.
- Les caractéristiques techniques, la navigation au sein du parc et le plan industriel : un vif intérêt pour le fonctionnement d'un parc, les différents composants et leur provenance (des questions entre autres sur les fournisseurs envisagés et le schéma industriel), ainsi que le bateau jack-up (autoélévateur) « Innovation » qui passait régulièrement dans le port de Cherbourg-en-Cotentin en 2023.
- La filière des EMR (Energies Marines Renouvelables) de façon générale. Les visiteurs se sont également montrés curieux du projet éolien en mer flottant de Provence Grand Large développé par EDF Renouvelables et ses partenaires.



Figure 10 : Stand EDF au village de la Fastnet Race, du 22 au 29 juillet 2023.

## Tenue d'un stand d'information au Village de la Solitaire du Figaro, du 22 au 26 août 2023

Pour suivre le départ de la 54<sup>ème</sup> édition de la Solitaire du Figaro à Caen, près de 40 000 visiteurs se sont rendus sur le village de la course, du 22 au 26 août 2023.

Au total, 250 personnes sont venues s'informer auprès de l'équipe projet de EDF Renouvelables.

Les thématiques les plus abordées concernant le projet Manche Normandie étaient :

- Le planning général du projet,
- Le choix de la zone d'implantation,
- Les caractéristiques technologiques et le raccordement à terre.



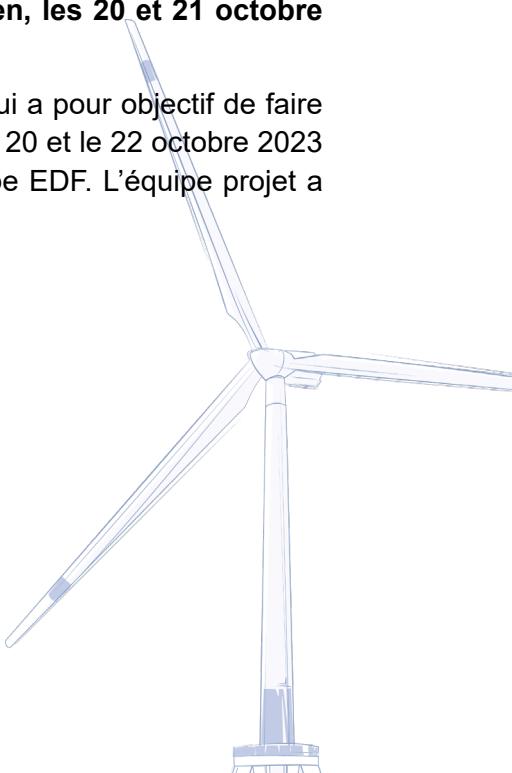
Figure 11 : Stand EDF Renouvelables au village de la Solitaire du Figaro, du 22 au 26 août 2023

## Tenue d'un stand d'information au village de la Transat Jacques Vabre, du 20 au 28 octobre 2023

L'équipe projet a tenu un stand aux côtés des 80 exposants du Village Départ de la 16<sup>ème</sup> édition de la Transat Jacques Vabre Normandie-Le Havre, avec pour objectif d'informer largement sur le développement de la filière et l'activité locale de l'entreprise.

## Présence au Festival de l'Excellence Normande (FENO) à Rouen, les 20 et 21 octobre 2023

Le « Festival de l'Excellence Normande » (FENO), est un festival qui a pour objectif de faire découvrir les richesses de la région Normandie. Il s'est tenu entre le 20 et le 22 octobre 2023 et a réuni près de 400 exposants, dont les représentants du Groupe EDF. L'équipe projet a



présenté aux habitants de la région et visiteurs les différents projets d'envergure développés en Normandie, dont le projet de parc éolien en mer Manche Normandie.



Figure 12 : Stand EDF au Festival de l'Excellence Normande (FENO) à Rouen, les 20 et 21 octobre 2023

## B. Des rencontres pour approfondir des thématiques spécifiques

Au cours de l'année, le maître d'ouvrage a participé à des formats de rencontres ouvertes à tous mais dédiées à l'approfondissement de thématiques d'intérêt pour le grand public.

### **Les enjeux socio-économiques**

Différentes rencontres ont été organisées afin d'échanger avec des entreprises et collectivités locales, mais aussi des demandeurs d'emploi. Elles ont pour objectif d'informer et d'engager le dialogue sur le potentiel de développement économique local induit par la construction et la mise en exploitation du projet de parc éolien en mer Manche Normandie.

### **Intervention et tenue d'un stand d'information au Normandie Energies Day, le 19 mars 2024**

Le Normandie Energies Day est l'événement permettant de « dessiner l'avenir de la transition énergétique en Normandie ». De multiples acteurs régionaux, entreprises et collectivités locales, s'y retrouvent pour aborder le mix énergétique et les solutions de décarbonation.

À cette occasion, Michel Prieur et Olivier Cochard, respectivement directeur et chef de projet du projet de parc éolien en mer Manche Normandie, ont présenté les caractéristiques globales du projet et évoqué la filière de l'éolien en mer dans le mix énergétique normand. Les équipes d'EDF Renouvelables y ont également tenu un espace toute la journée afin d'échanger avec les exposants et participants à l'événement. Les échanges ont eu principalement pour objet les enjeux industriels du projet.



Figure 13 : Intervention et stand EDF Renouvelables au Normandie Energies Day, le 19 mars 2024

### Participation au Printemps de l'Emploi de la MEF, le 28 mars 2024

Quelques jours après, la Maison de l'Emploi et de la Formation (MEF) du Cotentin organisait, le jeudi 28 mars 2024, la quatrième édition du Printemps de l'Emploi. Cet évènement a permis au public demandeur d'emploi de rencontrer les représentants des entreprises. L'équipe projet était conviée pour présenter le projet de parc éolien en mer Manche Normandie ainsi que les métiers qui sont liés à la filière des EMR.



Figure 14: Stand d'information au printemps de l'Emploi de la MEF, le 28 mars 2024



## ***Les enjeux maritimes***

Durant cette année de concertation, EMMN a participé à trois temps forts de la filière maritime afin de pouvoir recueillir les attentes de ses acteurs.

### **Participation à l'événement « Bienvenue à Bord » organisé par Normandie Maritime, événement de la filière maritime en Normandie.**

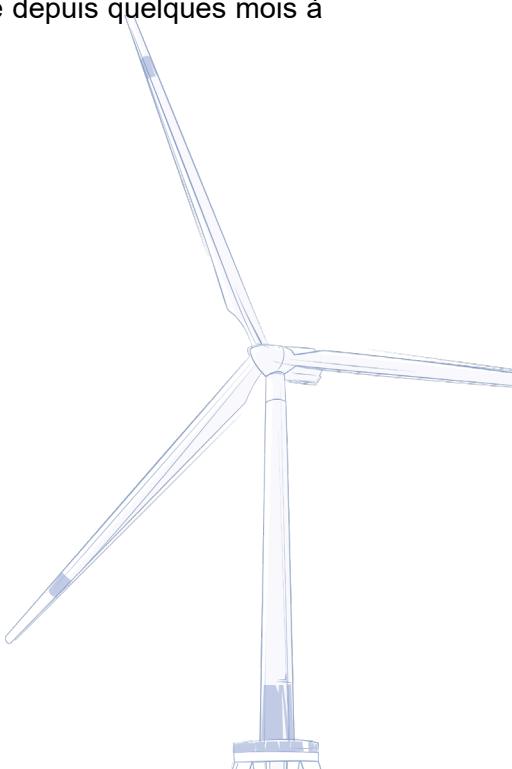
L'équipe d'EMMN a participé à l'un des événements les plus attendus de l'année au sein de la communauté maritime de Normandie Maritime : "Bienvenue à Bord", qui s'est déroulé le 25 octobre 2023 au Carré des Docks du Havre, de 18h45 à 21h00. Ce temps fort célèbre l'arrivée de nouveaux membres au sein de la filière tout en mettant en lumière les entreprises et leur savoir-faire. Ce moment a été l'occasion pour l'équipe projet de mener des échanges avec des acteurs du territoire et de consolider ses partenariats locaux.



Figure 15 Affiche de l'événement "Bienvenue à bord", édition 2023

### **Tenue d'un stand au salon Seanergy, les 20 et 21 juin 2023**

Le salon Seanergy accueille plus de 4000 participants chaque année depuis 2016 et rassemble conférences et expositions sur les énergies marines renouvelables. En 2023, le salon s'est déroulé à Paris, Porte de Versailles, et a compté sur la participation de près de 200 exposants, dont EDF Renouvelables, pour des rencontres et des échanges sur la filière de l'éolien en mer. Le projet éolien en mer Manche Normandie, attribué depuis quelques mois à EMMN, a pu être présenté en détails aux visiteurs.



Lors de ce salon, une Charte d'engagement du Contenu Local relative aux projets éoliens en mer en Normandie a été signée entre Normandie Maritime et EDF Renouvelables, l'objectif étant de renforcer les liens entre les entreprises françaises et la filière de l'éolien en mer.

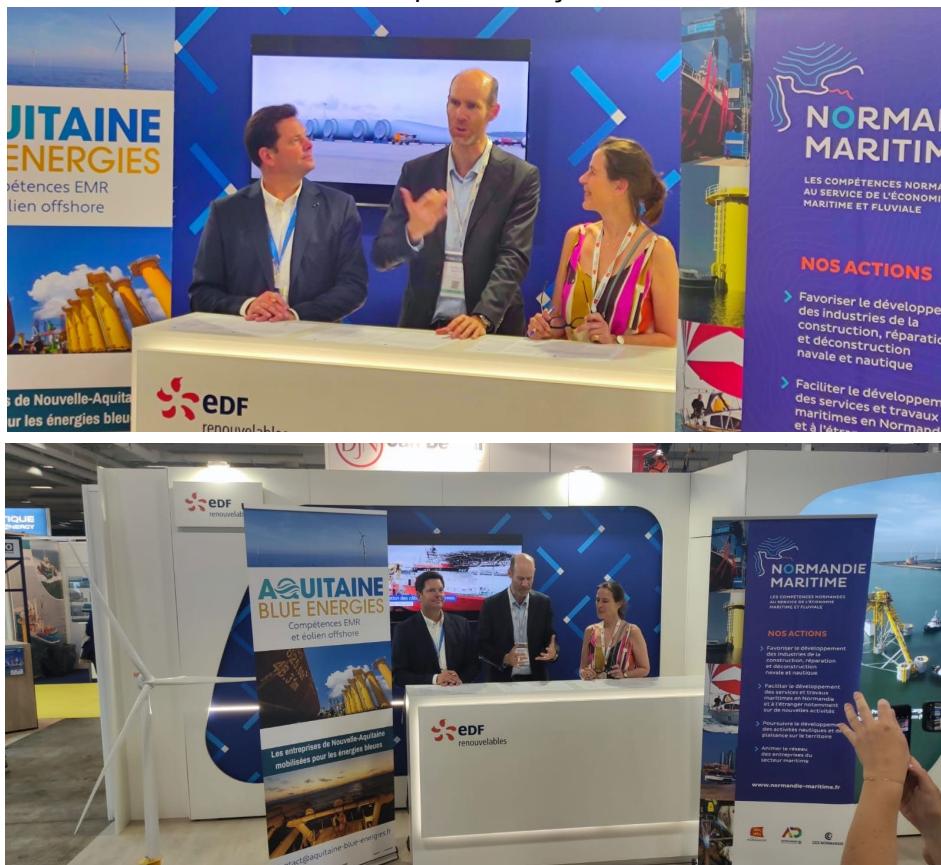


Figure 16 : Stand EDF Renouvelables au salon Seanergy, les 20 et 21 juin 2023

### Intervention lors du forum Grand Océan, les 29 et 30 septembre 2023

Le forum Grand Océan a été organisé pour une deuxième année consécutive à Cherbourg-en-Cotentin, à la Cité de la mer, les vendredi 29 et samedi 30 septembre. Cet évènement auquel ont participé les équipes d'EDF Renouvelables, via notamment une prise de parole et la tenue d'un stand d'information, a pour objectif de sensibiliser sur la question de la préservation des mers et océans et d'en montrer l'importance pour les territoires littoraux, en particulier pour le département de la Manche.

La participation au forum a été suivie de la tenue d'un stand d'information à Omerville-la-Rogue (50), le 1<sup>er</sup> octobre 2023.

## II. Les démarches à destination d'acteurs spécifiques : la construction d'une relation partenariale avec le territoire

Dans la continuité du travail engagé en phase d'appel d'offres, l'équipe projet du parc éolien en mer Manche Normandie a œuvré durant cette première année au déploiement de partenariats avec les parties prenantes locales. Dans ce cadre, de nombreuses rencontres se

sont tenues afin d'échanger sur les possibilités de coopération entre EMMN et les acteurs du territoire, pour ainsi permettre de les associer dans tout le cycle de vie du parc (développement, construction, exploitation, démantèlement).

## A. La prise en compte des enjeux socio-économiques

EMMN a rencontré de nombreux acteurs de l'emploi, de la formation et de l'économie locale :

- Maison de l'Emploi et de la Formation (MEF) du Cotentin ;
- Campus d'Excellence International Normand des Energies (CEINE) ;
- Agence nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes (AFPA) ;
- Conservatoire National des Arts et Métiers (Cnam) et Intechmer ;
- **Visite en mer du chantier de parc éolien de Fécamp avec les acteurs de l'insertion le 12 septembre 2023**

EDF Renouvelables a organisé une visite du parc éolien de Fécamp en cours de construction, avec des acteurs de l'insertion. Cette visite a permis de présenter les étapes de construction d'un parc éolien en mer, sensibiliser les participants aux enjeux environnementaux et d'initier des échanges.



Figure 17 : Visite en mer du chantier de parc éolien de Fécamp

- **Participation aux vœux de la CCI Ouest Normandie**

A l'occasion des vœux 2024, la CCI Ouest Normandie a réservé un temps de présentation en plénière au projet de parc éolien en mer Manche Normandie.

- **Journée avec Normandie Energies, Normandie Maritime et CCI France**

EDF Renouvelables a organisé une journée dédiée à l'exploitation et la maintenance des parcs éoliens en mer normands. L'objectif de la journée était de présenter aux entreprises du territoire les opportunités à venir, en matière d'exploitation et de maintenance, sur les parcs éoliens en mer. Cette journée, ponctuée par des conférences et des rencontres, s'est conclue avec une visite de la base de maintenance du parc éolien en mer de Fécamp ;



Figure 18 : Journée avec Normandie Energies, Normandie Maritime et CCI France dédiée à l'Exploitation & Maintenance des parcs éoliens en mer normands, 23 janvier 2024

- Visite du plateau de formation des techniciens de l'AFPA de Caen, le 30 janvier 2024
- Rencontre avec les étudiants du campus de Cherbourg-en-Cotentin

Le 28 mars 2024, les étudiants du campus de Cherbourg-en-Cotentin (IUT, école d'ingénieur et Intechmer) ont pu assister à la présentation du projet de parc éolien en mer Manche Normandie par le chef de projet, Olivier Cochard. L'échange a permis d'aborder le mix énergétique, la question de la filière française de l'éolien en mer et de discuter également sur les opportunités professionnelles qu'offre le domaine des énergies renouvelables.

## B. La prise en compte des enjeux liés à la pêche professionnelle

Plusieurs rencontres avec le Comité Régional des Pêches Maritimes et Elevages Marins (CRPMEM) de Normandie se sont tenues cette première année. En début d'année 2024, EMMN a signé une charte ainsi qu'une convention de partenariat avec le CRPMEM de Normandie. EMMN a également échangé avec le CRPMEM des Hauts-de-France.

Dans ce cadre, une étude d'impact socio-économique du parc éolien en mer sur la pêche professionnelle a été confiée au RICEP (Réseau d'Informations et de Conseil en Economie des Pêches), suivie par les CRPMEM de Normandie et des Hauts-de-France. Cette étude, dont la méthodologie est éprouvée, vise à étudier les impacts de la construction du parc éolien en mer Manche Normandie sur les activités de pêche professionnelle, et à proposer les mesures adaptées.

De plus, une Cellule de Liaison Pêche (CLP) sera mise en place par EMMN et le CRPMEM de Normandie pour partager les informations sur le projet auprès des pêcheurs professionnels.

## C. La prise en compte des enjeux liés au paysage, au patrimoine et à la biodiversité

EMMN a mené des échanges avec plusieurs associations environnementales et patrimoniales afin de les informer sur la tenue des études environnementales, d'être à l'écoute de leurs questionnements, d'intégrer les enjeux qu'elles soulèvent et de les associer à la préparation de l'étude d'impact environnemental. Parmi les associations rencontrées, il est notamment possible de citer :

- France Nature Environnement (FNE)
- Groupe Ornithologique Normand (GONm)
- Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) de Normandie
- Amis de l'Île du Large Saint-Marcouf
- Amis des musées du Cotentin
- Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Cotentin (CPIE)
- Groupe d'Etudes des Cétacés du Cotentin (GECC), etc.

## D. La prise en compte des enjeux liés au trafic maritime et aux usages de la mer

La construction d'un parc éolien d'une telle envergure au large du Cotentin ne va pas sans soulever des enjeux particuliers qui nécessitent des échanges réguliers avec les acteurs concernés. EMMN maintient ainsi le dialogue avec les parties prenantes locales, acteurs industriels portuaires et usagers de la mer, tout comme avec la Préfecture maritime.

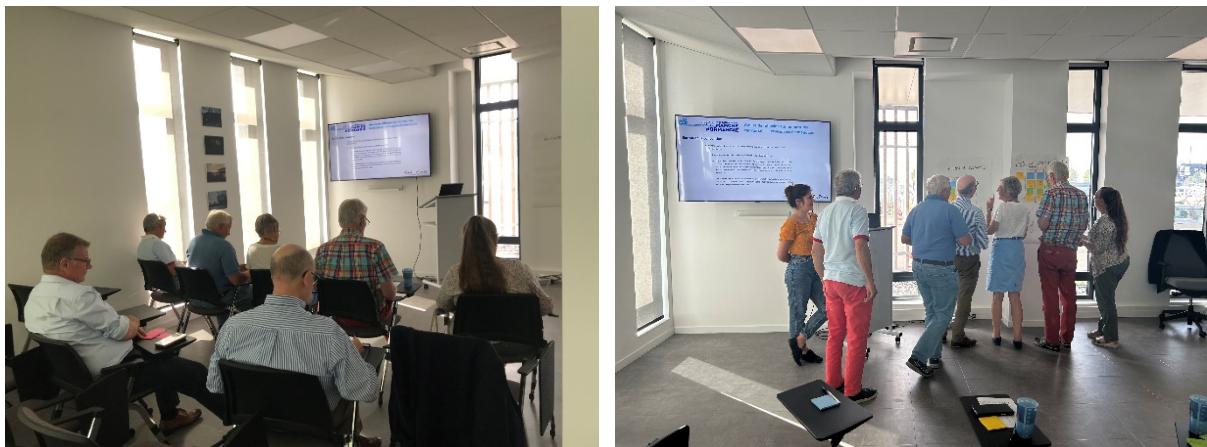
## E. La poursuite d'un dialogue privilégié avec les élus locaux

Finalement, EMMN a maintenu durant toute cette première année un lien privilégié avec les élus locaux (parlementaires, conseillers régionaux, conseillers départementaux, maires et élus d'agglomération) en organisant régulièrement des rendez-vous qui ont permis de faire le point sur les avancées du projet et de la concertation menée, aussi bien que de recueillir les avis et attentes de ces acteurs du territoire. Les principales collectivités rencontrées sont la Communauté d'Agglomération du Cotentin, le pôle de proximité du Val de Saire, la ville de Cherbourg-en-Cotentin et les communes littorales du Val de Saire.

## F. L'association Eolarge, interlocutrice d'EMMN à l'échelle locale

L'association EOLARGE rassemble des élus et des citoyens de l'Est Cotentin. Elle a été créée pour suivre le développement du projet et se positionne de manière neutre par rapport à sa réalisation, tout en restant vigilante sur ses impacts potentiels sur l'environnement, l'économie,

le paysage et le patrimoine de la région. Elle est, depuis la phase d'appel d'offres, l'un des interlocuteurs de la société EMMN pour discuter de ces questions.



*Figure 19 : Ateliers de réflexion avec l'association Eolarge, les 5 septembre et 24 octobre 2023*

### III. Les dispositifs de communication et d'information

En parallèle du déploiement des dispositifs de concertation, plusieurs outils ont été mis en place pour garantir une information continue et permanente du public.

#### A. Le site Internet du projet

Dès la phase d'appel d'offres, EMMN a mis en ligne un site Internet dédié au parc éolien Manche Normandie. Celui-ci vise à fournir une information régulièrement mise à jour au grand public et est organisé autour des thématiques suivantes :

- Le projet de parc éolien et ses acteurs ;
- Le contexte environnemental, économique et d'emploi dans lequel ce projet s'inscrit ;
- Le dialogue territorial mis en œuvre ;
- Les actualités du projet ;
- Enfin, il inclut une rubrique contact, complétée de l'adresse email : [eoliennes-en-mer-manche-normandie@edf-re.fr](mailto:eoliennes-en-mer-manche-normandie@edf-re.fr)

Le site Internet est disponible au lien : [www.parc-eolien-en-mer-manche-normandie.fr](http://www.parc-eolien-en-mer-manche-normandie.fr)

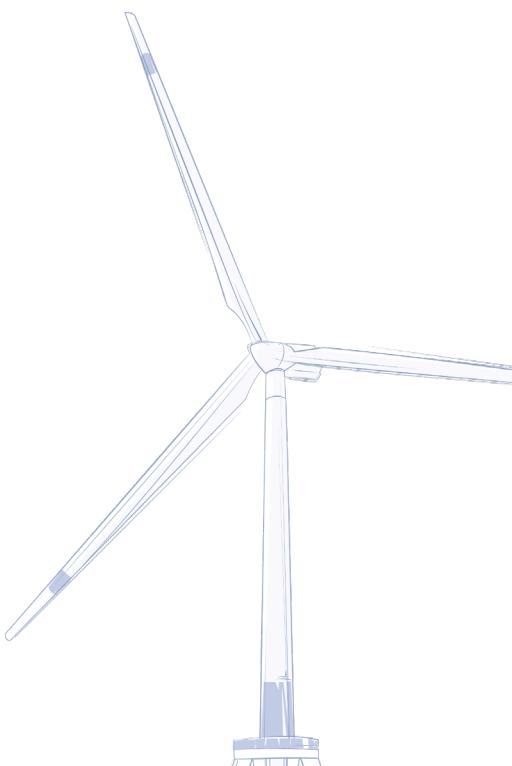


Figure 20 : Capture d'écran du site Internet du projet

## B. Le site Internet de présentation des simulations paysagères

Pour que le public puisse visualiser le futur projet éolien dans son environnement depuis différents points de vue sur le territoire normand, une quinzaine de simulations paysagères a été réalisée par le bureau d'études spécialisé Geophom. Ces simulations paysagères sont accessibles depuis le site Internet du parc éolien en mer Manche Normandie ainsi qu'à l'adresse suivante : <https://geophom.fr/PHOM/edfen-jm21/ao4-kspb/>

Le carnet de simulations paysagères sera complété et mis à jour dans le cadre de l'étude d'impact environnemental.





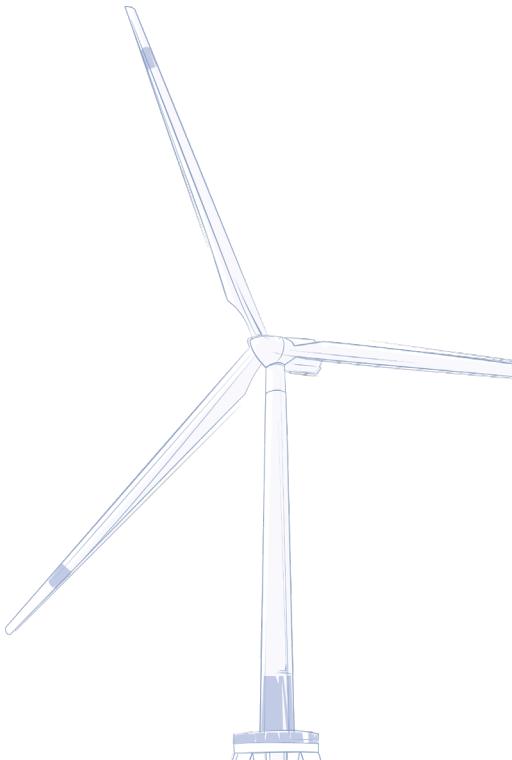
*Figure 21 : Capture d'écran du site Internet de présentation des simulations paysagères*

Une rubrique « Méthodologie » permet de comprendre la manière dont sont réalisées ces simulations et les conditions d’observation à respecter pour une visualisation optimale des rendus. Sur chaque point de vue, un panneau d’information peut également être affiché afin d'accéder à différentes informations techniques et météorologiques spécifiques au panorama affiché.

## C. La plateforme participative

Afin de permettre à chacun d'être en lien continu avec l'équipe projet, une plateforme participative a été mise en ligne le 3 avril 2024, jour de la tenue de la première session plénière de l'Instance de Concertation et de Suivi (ICS).

Cette plateforme a pour objectif de compléter le site Internet du projet et permettre à chacun de déposer des contributions et questions à l'attention du porteur du projet, de se tenir informé sur les actions de concertation prévues sur le territoire ainsi que d'en consulter les comptes-rendus.



Elle est consultable à l'adresse suivante : <https://participer.parc-eolien-en-mer-manche-normandie.fr/>



**Bienvenue sur la plateforme participative du parc éolien en mer Manche Normandie**

[Le projet](#) [Le site Internet du projet](#)

**Une question ? Une observation ? Une idée ?**  
Partagez-les dans cet espace !



Posez vos questions au porteur du projet !  
L'équipe projet répondra dans les meilleurs délais à vos interrogations.



Partagez vos idées et observations !  
Et consultez l'historique des observations déposées.



Testez vos connaissances sur l'éolien en mer  
Comment fonctionne une éolienne ?  
Quel est l'apport au mix énergétique ?

**Venez rencontrer l'équipe projet !**

**A noter dans vos agendas**

Des moments d'échange et de rencontre seront organisés afin que chacun puisse s'informer, poser ses questions et échanger avec l'équipe projet.  
Retrouvez sur cette page l'ensemble des événements organisés dans le cadre de la concertation continue.

[Accéder à l'agenda](#)

**Revivez les temps forts de la concertation**

Depuis mars 2023, l'équipe projet du parc éolien en Mer Manche Normandie va à la rencontre du public afin d'informer et recueillir les contributions de chacun. Parcourez les articles ci-dessous pour prendre connaissance de ce riche historique.



Une permanence d'information à Saint-Vaast-la-Hougue  
Retour sur la journée du 25 avril et la permanence d'information organisée.

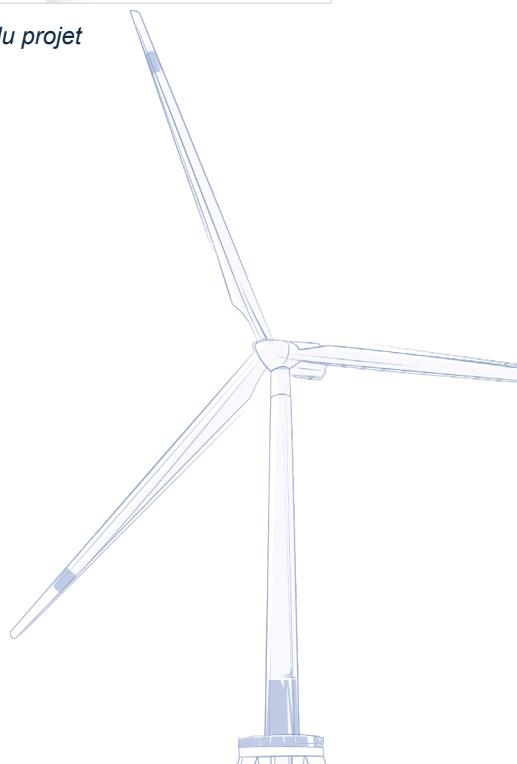


Présence au Printemps de l'emploi  
Le Printemps de l'emploi, organisé par la MEF du Cotentin, s'est déroulé le 28 mars à l'espace René LERAS à



A la rencontre des étudiants de Cherbourg-en-Cotentin  
Le jeudi 28 mars 2024, Olivier COCHARD, chef de projet éolien en mer, s'est rendu au campus.

Figure 22 : Captures d'écran de la plateforme participative du projet



## D. Une présence sur les réseaux sociaux par le biais d'EDF Renouvelables

Afin d'informer de manière globale sur les évènements auxquels a participé l'équipe projet Manche Normandie, des communiqués sont parus sur la page LinkedIn de EDF Renouvelables.

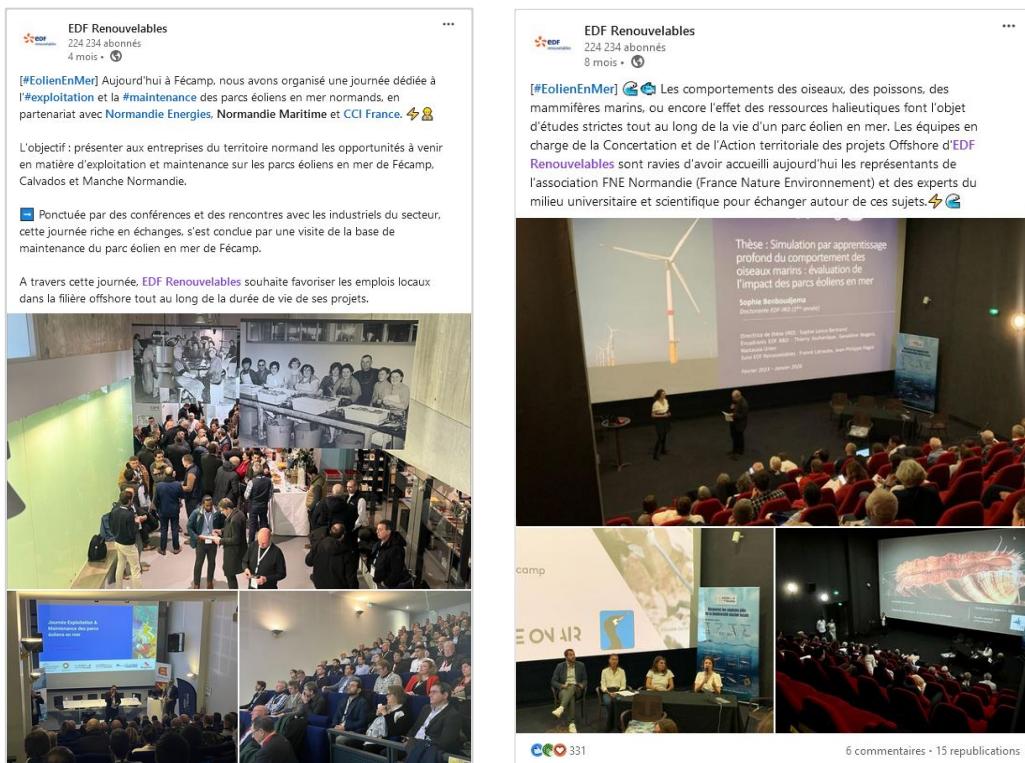


Figure 23 : Captures d'écran des publications LinkedIn sur la page de EDF Renouvelables

## E. La presse et les municipalités locales comme relais d'information

La communication visant à mobiliser les citoyens pour les évènements publics, comme les permanences, a été relayée par la presse quotidienne régionale et les communes.

Des affiches ont été disposées dans les commerces et les mairies. Ces dernières ont également publié des messages via l'application Panneau Pocket (par exemple, les 1000 abonnés de la commune de Barfleur ont reçu la notification), sur leur site Internet communal ou via la gazette communale.

Accueil > Économie > Énergie > Énergie éolienne

## Parc éolien Centre-Manche 1 : EDF Renouvelables informe les populations du Cotentin

Si la gestion du parc éolien Centre-Manche 1 a été attribuée à EDF Renouvelables, ces derniers mènent une campagne d'information auprès de la population du Cotentin. Entre impact visuel et maritime, les questions ne manquent pas, comme lors d'une réunion d'information mardi 12 mars 2024.

Ouest-France  
Publie le 12/03/2024 à 18h30

**Abonnez-vous**

LIRE PLUS TARD  
PARTAGER

**Newsletter Mon Budget**  
Chaque semaine, astuces pratiques et conseils utiles pour vos dépenses du quotidien



Les renseignements et explications d'Olivier Cochard (à gauche) semblent répondre aux questions des participants aux réunions. | OUEST-FRANCE



### Parc éolien en mer : journée d'information

L'équipe du parc éolien en mer Manche Normandie sera présente pour répondre aux questions. Rencontre ouverte à tous. Pas de réservation.

Vie quotidienne Réunion, assemblée Rencontre

Gratuit

Salle du conseil municipal  
5, rue Général-de-Gaulle 50760 Rerville

Mardi 12 mars 2024 : 11:00 - 17:00

France 3

Age du public : Tout public



< Retour 1/15

**Barfleur**  
50760  
Publié le 15/03/2024

1000 abonnés PanneauPocket !  
\*\*\*\*\*  
Barfleur fête son millier d'abonnés sur PanneauPocket !

Un grand merci à tous les abonnés pour l'intérêt que vous portez à notre commune et à nos publications !

Panneau Pocket

Un millier d'habitants suivent l'actualité de la Commune de BARFLEUR sur PanneauPocket !

Retrouvez à l'heure actuelle toutes les actualités de la commune de Barfleur sur votre smartphone. Ainsi, lorsque vous passez le 1000 mètres de votre domicile, vous recevez automatiquement un message de notification qui vous informe de l'actualité de la commune. L'application PanneauPocket est une application mobile qui permet aux administrateurs de communautés de partager des informations directement avec leurs habitants, sans perdre de temps, de déplacements ou de papier. C'est une excellente façon de rester connecté et informé.

Tout PanneauPocket nécessite des liaisons Internet stables et fiables.

Depuis 2017, PanneauPocket rassemble plus de 12 000 utilisateurs grâce à plus de 2000 communes partenaires. La plateforme offre un moyen efficace et pratique pour les administrateurs de communautés de partager des informations pertinentes et utiles à leurs résidents, tout en évitant les coûts et les complications liés à la distribution physique de documents.

Pour en savoir plus sur la communauté PanneauPocket, rendez-vous sur [www.panneau-pocket.com](http://www.panneau-pocket.com) ou suivez-nous sur Facebook et Twitter.

RECHERCHE FAVORIS AGENDA AUTRES

Figure 24 : Exemples de moyens d'information employés

## IV. La première session plénière de l'Instance de Concertation et de Suivi (ICS), lieu de dialogue privilégié organisé par l'Etat

L'Instance de Concertation et de Suivi (ICS) constitue un lieu de dialogue privilégié entre les parties prenantes pour l'élaboration de propositions tout au long de la vie du projet et permettre la meilleure prise en compte des enjeux locaux. Elle est coprésidée par le préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord et par le préfet de la région Normandie ou par leurs représentants.

Elle rassemble les représentants d'EMMN et de RTE, respectivement maîtres d'ouvrages du parc et de son raccordement, les différents services de l'Etat en charge du suivi de l'instruction du projet, les collectivités territoriales, acteurs socio-économiques, usagers et associations compétents ou concernés directement par le projet et la population locale.

Destinée à se réunir au moins une fois par an en séance plénière ouverte au grand public, l'ICS est dotée de quatre groupes de travail thématiques (ou sous-groupes sectoriels) qui se réunissent en tant que de besoin et traitent des sujets suivants :

- L'environnement ;
- L'emploi et l'économie ;
- Le paysage, le patrimoine culturel et le tourisme ;
- La sécurité maritime, et les usages de la mer ;

**La première session plénière de l'ICS s'est tenue le 3 avril 2024 à la Gare maritime de Cherbourg-en-Cotentin**, en présence des représentants de l'Etat, des élus du territoire, de représentants du milieu associatif et de personnes intéressées par le projet, soit environ 70 participants.

Une information par voie de presse, la mise en ligne d'une actualité sur le site Internet du projet et la tenue des permanences d'information ont permis d'informer le grand public de la tenue de cette session plénière.

Cette session a été l'occasion pour l'équipe d'EMMN de se présenter, de décrire le projet et de répondre aux questions des participants.

Enfin, un compte-rendu produit par la préfecture maritime de la Manche et la Mer du Nord est disponible sur la nouvelle plateforme participative du projet Eoliennes en Mer Manche Normandie, mise en ligne le même jour : [Parc éolien en mer Manche Normandie : 1ère Instance de Concertation et de Suivi \(ICS\) \(parc-eolien-en-mer-manche-normandie.fr\)](http://parc-eolien-en-mer-manche-normandie.fr).



Figure 25 : Séance plénière de l'Instance de Concertation et de Suivi du 3 avril 2024 à la Gare maritime de Cherbourg-en-Cotentin



## PARTIE 3 : LES CONCLUSIONS ET ENSEIGNEMENTS DE LA PREMIERE ANNEE DE CONCERTATION MENEES PAR EMMN ET LES SUITES ENVISAGEES

*Nommée lauréate du quatrième appel d'offres de l'Etat relatif à l'éolien en mer (AO4) en mars 2023, EMMN s'est engagée dans la continuité de la concertation post-débat public menée par la DREAL depuis 2021. Cette première année a été riche d'enseignements pour EMMN et lui a permis, conformément à ses engagements, de s'inscrire dans la continuité des actions menées par l'Etat et de poser les bases de relations de travail avec les acteurs du territoire. Ce temps a également été celui du recueil des attentes du public afin de proposer progressivement de nouveaux outils d'information et de participation complémentaires des actions menées. Ces outils permettront d'accompagner l'année à venir, principalement dédiée à la rédaction de l'étude d'impact environnemental et à la préparation du dossier de demande d'Autorisation.*

### I. Eoliennes en Mer Manche Normandie, un acteur engagé sur le territoire dès la phase d'appel d'offres

Depuis mars 2023, EMMN s'inscrit dans la continuité de ses actions locales menées en phase d'appel d'offres et de la concertation réalisée sur le territoire depuis 2019, à divers degrés :

- En assurant la transition avec la DREAL comme maître d'ouvrage du parc éolien, le raccordement restant par ailleurs sous maîtrise d'ouvrage RTE ;
- Par la mise en application des préconisations des garants de la CNDP issues du 1<sup>er</sup> rapport de la concertation continue de juin 2022, en particulier sur les enjeux et thématiques ayant trait à l'information et la participation du public, conformément au code de l'environnement ;
- Par l'approfondissement des partenariats déjà engagés en amont de la décision d'appel d'offres afin de développer un projet qui prenne en compte les enjeux et préoccupations du territoire, d'une part, et qui soit une opportunité pour le territoire en matière de retombées socio-économiques, d'autre part.
- Par l'instauration d'un dialogue constructif avec des associations environnementales et patrimoniales à une échelle élargie, afin d'intégrer leurs préoccupations et contributions dans les études environnementales ;
- Par le respect de l'un des premiers engagements de EMMN : la mobilisation d'une équipe à Cherbourg-en-Cotentin pour expliquer le projet, créer des liens avec les acteurs locaux et assurer une présence régulière à des événements locaux et permanences pour informer le public et en recueillir les besoins.

De mars 2023 à avril 2024, EMMN a ainsi consolidé son statut d'acteur du territoire et identifié comme tel par le grand public.

## II. Un nouvel enjeu : préparer le dépôt de la demande d'Autorisation

Les dispositifs de concertation ont permis à EMMN de nourrir le développement du projet en y intégrant des enjeux globaux et spécifiques, compte tenu de la localisation du projet en zone économique exclusive (ZEE) et des nombreux usages préexistants de la mer.

Les questions environnementales sont le grand enjeu d'avril 2024 à début 2025, dans la continuité des travaux engagés. Cette période sera consacrée à la rédaction de l'étude d'impact environnemental et à la préparation du dépôt de la demande d'Autorisation en ZEE, prévu pour mars 2025. Ce travail se poursuivra en concertation avec le territoire.

De nouveaux dispositifs de concertation seront déployés pour accompagner cette phase cruciale. La poursuite du dialogue sur ces questions enrichira les études et la compréhension du milieu spécifique du projet.

## III. L'articulation entre les différents dispositifs de concertation, sous autorité de l'Etat et dans le cadre de la concertation continue sous l'égide de la CNDP

Afin de trouver un équilibre dans un écosystème d'instances dédiées, les dispositifs sous pilotage de l'Etat et sous l'égide de la CNDP, distincts, sont envisagés en complémentarité :

- Concertation pilotée par l'Etat

L'Instance de Concertation et de Suivi (ICS) et les groupes thématiques seront les lieux de cadrage et de restitution des travaux réalisés par EMMN, notamment dans le cadre des actions de concertation organisées sous l'égide de la CNDP.

- Concertation continue menée par EMMN sous l'égide de la CNDP

Dans le cadre de la concertation continue, EMMN poursuit ses objectifs et propose pour l'année 2024-2025 de nouvelles modalités de concertation et en complément des dispositifs d'ores et déjà déployés :

- **Tous publics** : notamment par la poursuite les permanences d'information, la poursuite des échanges sur la plateforme participative en ligne, la participation à des évènements sur le territoire, la parution régulière d'une newsletter, par la rédaction d'un deuxième bilan de la concertation suite à la deuxième réunion plénière de l'Instance de Concertation et de Suivi (ICS) qui se réunira en 2025.
- **Ciblées sur le dialogue sur des thématiques spécifiques** : l'organisation d'un cycle d'ateliers sur l'environnement, la préparation d'une Cellule Liaison Pêche, le suivi des questions d'économie et de formation, la mise en place d'actions pour faire émerger des projets territoriaux...

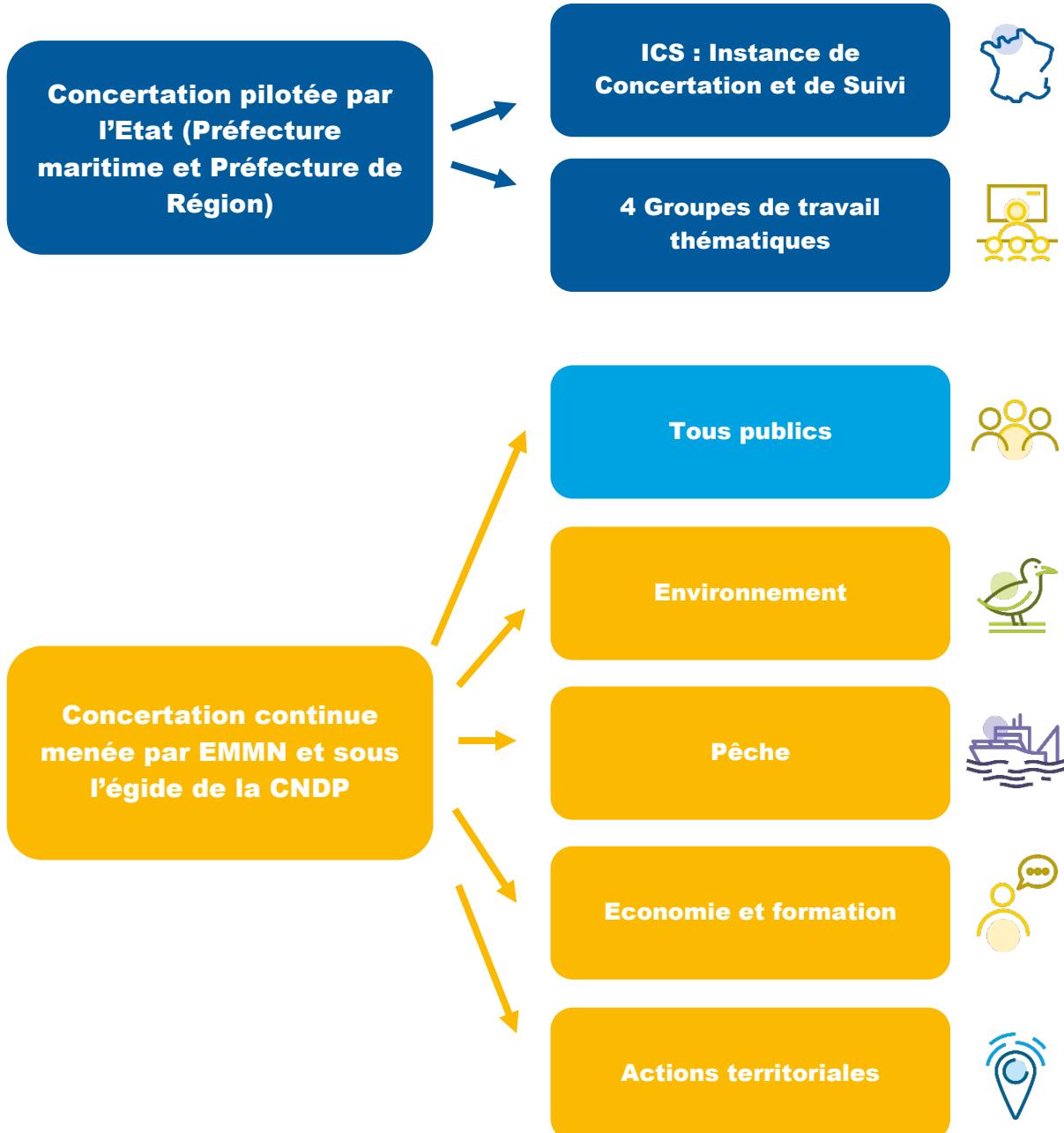
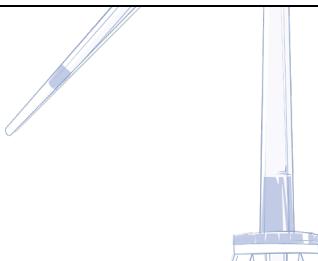


Figure 26 : Schéma représentant l'articulation entre les différents dispositifs de concertation sous l'autorité de l'Etat et sous l'égide de la CNDP

## PARTIE 4 : SYNTHESE DES DISPOSITIFS MIS EN PLACE ET ENGAGEMENTS A VENIR

Les engagements d'EMMN pris dans le cadre de la poursuite de la concertation continue	Les dispositifs mis en place lors de la première année de concertation continue réalisée par EMMN (mars 2023 – avril 2024)	Les engagements pour la seconde année de concertation continue réalisée par EMMN (mai 2024 – avril 2025)
Accompagner la transition de maîtrise d'œuvre	Participation à une réunion publique de passation entre DREAL et EMMN, en septembre 2023	
Information et dialogue citoyen		
Informer et mobiliser le public	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de plus de 30 rencontres sur le territoire, dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ 1 réunion publique et 1 ICS</li> <li>◦ 14 permanences d'information du public</li> <li>◦ 4 participations à des évènements locaux en région Normandie</li> <li>◦ 10 rencontres thématiques et visites de parc éolien en mer</li> </ul> </li> <li>• Un site Internet dédié au projet mis à jour régulièrement</li> <li>• Mise en ligne d'un site dédié avec les simulations paysagères</li> <li>• Création de supports de communication</li> <li>• Communication via les relais locaux (presse, réseaux sociaux, affichages, Panneau Pocket)</li> <li>• Participation à l'Instance de Concertation et de Suivi (ICS)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lancement d'une newsletter du projet</li> <li>• Création de fiches thématiques et d'un kit pédagogique</li> <li>• Tenue de plusieurs permanences d'information et participation à des évènements locaux</li> </ul>

Dialoguer avec le public	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation à des évènements structurants du territoire, ouvert à tous les publics</li> <li>• Mise en ligne d'une plateforme participative offrant notamment la possibilité de donner son avis et de poser des questions aux porteurs de projet.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite du dialogue au sein de l'Instance de Concertation et de Suivi (ICS)</li> <li>• Participer à d'autres évènements structurants du territoire, ouverts à tous les publics</li> </ul>
Développement d'un projet de territoire		
Mener une concertation sur les thématiques spécifiques : pêche professionnelle, socio-économique, paysage, patrimoine et biodiversité, trafic maritime et usagers de la mer	<p><u>Pêche professionnelle :</u></p> <p>Plusieurs rencontres avec le Comité Régional des pêches Maritimes et Elevages Marins (CRPMEM) Normandie et Hauts-de-France</p> <p>Signature d'une charte ainsi qu'une convention de partenariat avec le CRPMEM de Normandie et des échanges avec le CRPMEM Hauts-de-France.</p> <p><u>Socio-économie :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Multiples rencontres et événements organisés avec des acteurs de l'emploi et de l'économie locale</li> </ul> <p><u>Paysage, patrimoine et biodiversité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Echanges avec plusieurs associations environnementales et patrimoniales</li> </ul> <p><u>Enjeux maritimes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Multiples rencontres et événements organisés avec des acteurs de la filière maritime.</li> </ul>	<p><u>Pêche professionnelle :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation d'une Cellule de Liaison Pêche</li> <li>• GT Sécurité maritime et usages de la mer</li> </ul> <p><u>Socio-économie :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'une étude des impacts et opportunités socio-économiques</li> </ul> <p><u>Paysage, patrimoine et biodiversité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation d'un cycle d'ateliers dédiés avec les associations</li> </ul> <p><u>Trafic maritime et usagers de la mer :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Partage des résultats des études en groupes de travail thématiques, organisés dans le cadre de l'ICS</li> </ul>
Echanger avec les élus du territoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontres et présentations auprès des élus locaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre les rencontres et présentations auprès des élus locaux</li> </ul>



## PARTIE 5 : RETOUR SUR LES PRECONISATIONS DES GARANTS

Le 31 août 2023, les garants de la CNDP ont publié le 2<sup>ème</sup> rapport intermédiaire de la concertation continue<sup>7</sup>. Ce document présente plusieurs préconisations, notamment à destination d'EMMN. L'équipe projet a pris en compte ces recommandations dans le contexte de la concertation continue tel que présenté ci-dessous :

Préconisations des garants figurant dans le 2 <sup>ème</sup> rapport de la concertation continue s'appliquant à EMMN	Prise en compte par EMMN des préconisations
Informer le public sur la prise en compte de ses attentes dans le projet de parc éolien en mer Manche Normandie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation de permanences d'information du public</li> <li>Participation à des évènements locaux et à des réunions ouvertes au public (réunion publique de septembre 2023 et Instance de Concertation et de Suivi d'avril 2024)</li> <li>Mise en ligne d'un site Internet depuis la phase d'Appel d'Offres</li> <li>Mise en ligne d'une plateforme participative</li> <li>Publication d'un bilan annuel de concertation continue</li> </ul> <p><i>Cf. partie 2.I – Les démarches à destination du grand public</i></p>
Permettre au public de participer à la concertation continue en donnant la possibilité de pouvoir déposer des avis et des questions sur le site internet du projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en ligne d'une plateforme participative permettant de donner son avis et poser des questions au porteur de projet</li> <li>Mise en place d'une adresse courriel contact depuis la phase d'Appel d'Offres</li> <li>Organisation de permanences d'information du public et participation à des évènements locaux</li> </ul> <p><i>Cf partie 2.I, partie 2.III – Les démarches à destination du grand public et Les dispositifs de communication et d'information</i></p>

<sup>7</sup> <https://www.eoliennesenmer.fr/sites/eoliennesenmer/files/inline-files/2%20eme%20bilan%20concertation%20continue%20AO4.pdf>



<p>Poursuive un dialogue lié aux enjeux pêches et usages en mer</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signature d'une convention de partenariat et d'une charte avec le CRPMEM de Normandie et échanges réguliers avec le CRPMEM des Hauts-de-France</li> <li>• Tenue prochaine d'un groupe de travail encadré par la Préfecture maritime dédié à la sécurité maritime et aux usages de la mer, dans le cadre de l'ICS</li> <li>• Préparation d'une Cellule Liaison Pêche</li> <li>• Equipe projet composée d'experts et interlocuteurs dédiés aux enjeux de pêche et de sécurité maritime, étant intervenus en ICS</li> </ul> <p><i>Cf. partie 2.II.B et D – La prise en compte des enjeux liés à la pêche professionnelle et La prise en compte des enjeux liés au trafic maritime et aux usages de la mer</i></p>
<p>Apporter des éléments de réponse aux interrogations du public sur les risques que le projet pourrait faire peser sur le classement au patrimoine mondial des tours Vauban.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation d'une étude dédiée dans le cadre de la demande d'Autorisation, présentée lors de l'ICS d'avril 2024</li> <li>• Présentation d'un carnet de simulations paysagères lors des permanences d'information du public, et visionneuse disponible depuis le site internet du projet</li> <li>• Mise en place d'un cycle d'ateliers dédiés à l'environnement et d'un groupe de travail dédié au paysage dans le cadre de l'ICS</li> </ul> <p><i>Cf. partie 2. I et partie 2. III.B - Les démarches à destination du grand public et Le site internet de présentation des simulations paysagères</i></p>
<p>Poursuivre l'organisation de réunions publiques traitant de l'ensemble des projets (CM1, CM2 et les raccordements).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation d'une réunion publique le 22 septembre 2023 à Cherbourg-en-Cotentin</li> <li>• Organisation de la première réunion plénière de l'ICS (Instance de Concertation et de Suivi) ouverte au public le 3 avril 2024</li> </ul> <p><i>Cf. partie 2. I et partie 2. IV - Les démarches à destination du grand public et La première session plénière de l'ICS, lieu de dialogue privilégié organisé par l'Etat</i></p>

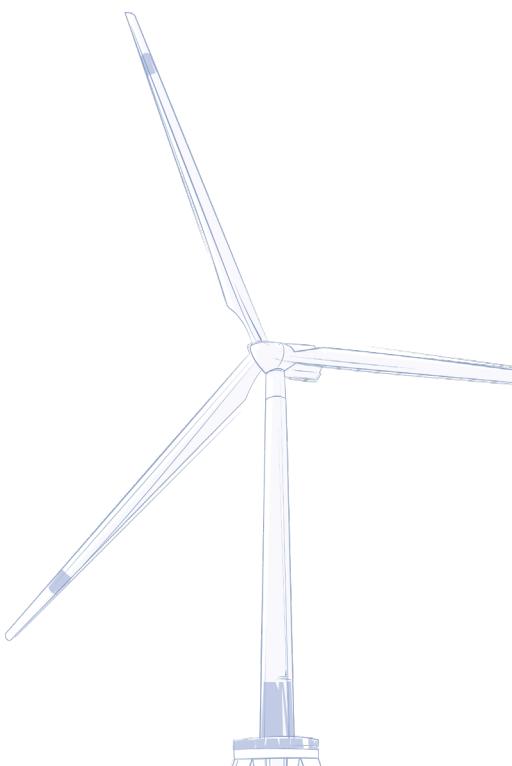


<p>Présenter au public le phasage et la planification des différentes demandes d'autorisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Phasage et planification présentés à de nombreuses reprises (permanences, événements, ICS, etc.)</li> <li>• Organisation de permanences d'information du public</li> <li>• Participation à des événements locaux, à l'ICS et aux réunions publiques</li> <li>• Site internet du projet</li> <li>• Kakémonos et fiches projets lors des interventions grand public</li> </ul> <p><i>Cf. partie 2.I, partie 2.III - Les démarches à destination du grand public et Les dispositifs de communication et d'information</i></p>
<p>Associer les associations environnementales et les professionnels à l'étude d'impact</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Echanges et dialogues constructifs avec les associations environnementales</li> <li>• Lancement d'un cycle d'ateliers dédiés à l'environnement</li> <li>• Organisation d'un groupe de travail dédié à l'environnement dans le cadre de l'ICS, sous l'autorité de la Préfecture maritime et de la préfecture de Région</li> <li>• Echanges réguliers avec les associations et visites du parc éolien en mer de Fécamp, notamment avec Normandie maritime, Normandie énergies et les acteurs de l'insertion</li> </ul> <p><i>Cf. partie 2 – Dispositif de concertation continue post débat public pour la période mars 2023 – avril 2024</i></p>
<p>Présenter au public les raisons qui ont conduit au design du parc retenu pour le projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation de l'historique de la zone du projet, notamment grâce au débat public préalable</li> <li>• Présentation des spécificités de l'autorisation à caractéristiques variables</li> <li>• Présentation des caractéristiques techniques envisagées et raisons associées (en ICS notamment, support disponible sur la plateforme participative)</li> </ul> <p><i>Cf. partie I et partie 2. IV – Préambule et La première session plénière de l'ICS, lieu de dialogue privilégié organisé par l'Etat</i></p>



## Table des illustrations

<i>Figure 1 : Carte de localisation de la zone du projet Manche Normandie (en vert ci-dessus)</i>	4
<i>Figure 2 : Réunion publique du 22 septembre 2023 à Cherbourg-en-Cotentin</i>	12
<i>Figure 3 : Permanence d'information à la Cité de la mer à Cherbourg-en-Cotentin</i>	13
<i>Figure 4 : Stand d'information à Omonville-la-Rogue dans le cadre du Forum Grand Océan 2023</i>	14
<i>Figure 5 : Permanence d'information à la mairie de Barfleur le 29 novembre 2023</i>	15
<i>Figure 6 : Permanence d'information à la mairie déléguée de Cherbourg-Octeville le 6 décembre 2023</i>	15
<i>Figure 7 : Permanence d'information à la mairie de Réville le 12 mars 2024</i>	16
<i>Figure 8 : Permanence d'information du 20 mars 2024 à la Cité de la mer à Cherbourg-en-Cotentin</i>	16
<i>Figure 9 : Permanence d'information du 24 avril 2024 à Saint-Vaast-la-Hougue</i>	17
<i>Figure 10 : Stand EDF au village de la Fastnet Race, du 22 au 29 juillet 2023.</i>	18
<i>Figure 11 : Stand EDF Renouvelables au village de la Solitaire du Figaro, du 22 au 26 août 2023</i>	19
<i>Figure 12 : Stand EDF au Festival de l'Excellence Normande (FENO) à Rouen, les 20 et 21 octobre 2023</i>	20
<i>Figure 13 : Intervention et stand EDF Renouvelables au Normandie Energies Day, le 19 mars 2024</i>	21
<i>Figure 14 : Stand d'information au printemps de l'Emploi de la MEF, le 28 mars 2024</i>	21
<i>Figure 15 Affiche de l'évènement "Bienvenue à bord", édition 2023</i>	22
<i>Figure 16 : Stand EDF Renouvelables au salon Seanergy, les 20 et 21 juin 2023</i>	23
<i>Figure 17 : Visite en mer du chantier de parc éolien de Fécamp</i>	24
<i>Figure 18 : Journée avec Normandie Energies, Normandie Maritime et CCI France dédiée à l'Exploitation &amp; Maintenance des parcs éoliens en mer normands, 23 janvier 2024</i>	25
<i>Figure 19 : Ateliers de réflexion avec l'association Eolarge, les 5 septembre et 24 octobre 2023</i>	27
<i>Figure 20 : Capture d'écran du site Internet du projet</i>	28
<i>Figure 21 : Capture d'écran du site Internet de présentation des simulations paysagères</i>	29
<i>Figure 22 : Captures d'écran de la plateforme participative du projet</i>	30
<i>Figure 23 : Captures d'écran des publications LinkedIn sur la page de EDF Renouvelables</i>	31
<i>Figure 24 : Exemples de moyens d'information employés</i>	32
<i>Figure 25 : Séance plénière de l'Instance de Concertation et de Suivi du 3 avril 2024 à la Gare maritime de Cherbourg-en-Cotentin</i>	33
<i>Figure 26 : Schéma représentant l'articulation entre les différents dispositifs de concertation sous l'autorité de l'Etat et sous l'égide de la CNDP</i>	36



**Adresse mail de contact :**

eoliennes-en-mer-manche-normandie@edf-re.fr

**Site internet du projet :**

parc-eolien-en-mer-manche-normandie.fr

**Plateforme participative en ligne :**

participer.parc-eolien-en-mer-manche-normandie.fr

